



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pesticides

Question écrite n° 104126

Texte de la question

M. Jacques Bompard interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les attaques dont fait l'objet le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de la part d'une grande entreprise agro-industrielle. Cette institution, détachée auprès des Nations unies pour identifier les substances cancérigènes et en faire l'inventaire, a mis en évidence le caractère génotoxique du glyphosate, cancérigène pour les animaux, et probablement cancérigène pour les hommes. Cette substance, dont le député ne cesse de demander qu'il soit fait lumière dessus, est l'une des substances constitutives du *roundup*, désherbant de l'entreprise ; après que le CIRC ait souligné la potentielle dangerosité de ce produit, il a fait l'objet de nombreuses attaques de la part de la firme américaine. L'entreprise, qui risque d'être rachetée par le groupe allemand Bayer, ne cesse de dénigrer cette institution, qui repose pourtant son expertise sur des recherches publiées dans la littérature scientifique. •À l'inverse, pour démontrer la qualité de son produit, le groupe américain s'appuie sur des avis d'experts : Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et Agence européenne des produits chimiques (ECHA) qui fondent leurs résultats sur des études industrielles. À l'heure où l'entreprise appelle à la disparition du Centre international de recherche sur le cancer, il est essentiel que cette institution soit soutenue par les officines européennes et que son mode de travail serve de modèle d'expertise. Une exigence incontournable dont l'objectif est de mettre un terme aux polémiques scandaleuses suscitées par certains industriels défendant leurs intérêts au détriment de la santé des agriculteurs et des consommateurs français. Il lui demande donc quelles dispositions il compte prendre pour soutenir le Centre international de recherche sur le cancer face au géant industriel américain.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104126

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 juin 2017](#), page 3757

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)